



Logements individuels ou collectifs ?

Par **SombreIris**, le **19/12/2010** à **14:45**

Bonjour,

Dans le cadre de la rénovation complète d'un bâtiment existant (création d'appartements dans une maison) : Dans quels cas parle-t-on de logements individuels ou de logements collectifs ?

Quels textes précisent cela ?

Quels sont les incidences de cette classification en terme de travaux à réaliser ?

D'avance merci.